



# Déclaration de salaire électronique (Swissdec)

Transmettre facilement  
les données salariales

**Helsana**

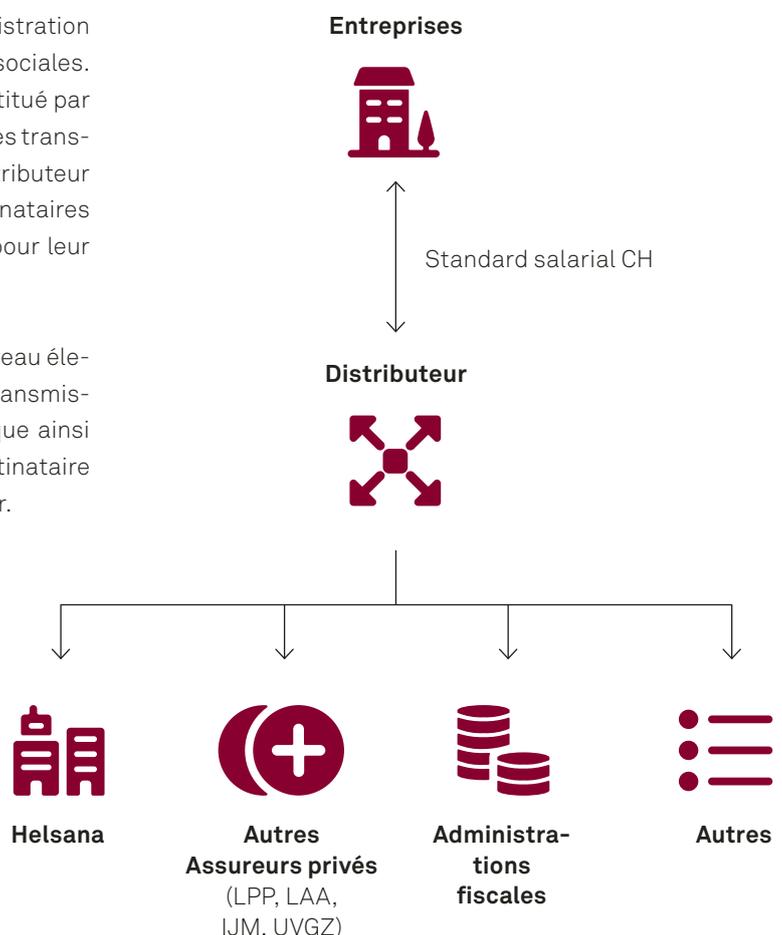
Engagée pour la vie.

# Transmettre les données salariales – rapidement et en toute simplicité

La comptabilité peut être aussi simple que cela. Grâce à la déclaration de salaire électronique Swissdec, vos données salariales sont directement transmises à Helsana depuis votre logiciel de comptabilité salariale.

D'un seul clic de souris, vous pouvez régler l'administration annuelle avec les autorités, services et assurances sociales. Le lien entre l'entreprise et le destinataire est constitué par le distributeur, qui reçoit les données, les filtre et les transmet aux services concernés (cf. graphique). Le distributeur joue un rôle central : il doit s'assurer que les destinataires ne reçoivent que les données dont ils ont besoin pour leur travail.

Ce type de transmission de données requiert un niveau élevé de protection des données. La sécurité de la transmission est garantie grâce à une signature électronique ainsi qu'à un cryptage SSL. Après transmission au destinataire final, les données sont effacées chez le distributeur.



**Afin de pouvoir nous transmettre vos données salariales par voie électronique, le logiciel de comptabilité salariale que vous utilisez doit être certifié swissdec.**

**Vous trouverez de plus amples informations sous : [swissdec.ch](https://www.swissdec.ch)**

### 1. Configuration de la comptabilité salariale

Les étapes suivantes doivent être effectuées avant le premier versement des salaires :

1. Saisissez les groupes de personnes, les sommes salariales maximales et les composantes de salaire assurées conformément au profil d'assurance.
2. Affectez à vos employés assurés le code correspondant aux groupes de personnes respectifs (le code doit aussi être affecté en cas de mutations et de nouvelles admissions).
3. Saisissez Helsana comme partenaire d'assurance sous les destinataires de salaire électroniques.

La saisie exacte des données garantit la transmission sans accrocs et le traitement correct des données salariales.

### 2. Décompte de salaire

La déclaration de salaire en cours peut être effectuée comme suit.

### 3. Déclaration de salaire

En fin d'année, les données salariales doivent être transmises à Helsana sous forme d'une déclaration de salaire Helsana.

Il faut alors tenir compte des éléments suivants :

1. Transmettez vos données salariales d'un clic de souris.
2. Vous recevez ensuite une confirmation de transmission de la part d'Helsana.
3. Le lien figurant dans cette confirmation vous permet d'accéder à la page web de confirmation sécurisée d'Helsana.

Si vous vous déconnectez pendant la déclaration, vos données sont à votre disposition pour une durée limitée de 24 heures pour des raisons de sécurité. À l'expiration de ce délai, vos données seront automatiquement supprimées.

### 4. Page web de confirmation de la déclaration de salaire

Login : connectez-vous à la page web de confirmation avec votre numéro de contrat. Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont automatiquement repris de votre comptabilité salariale.

Contrôlez maintenant votre déclaration de salaire et validez-la le cas échéant. Vos données ne nous sont transmises qu'après votre validation.

Nous vous recommandons d'imprimer la page de confirmation après la déclaration et de la transmettre à votre courtier ou fiduciaire. Si vous constatez un problème, vous pouvez encore corriger les sommes salariales.

Désignations	Contenu
Année de décompte	Année pour laquelle les données salariales sont déclarées
Expéditeur	Nom et adresse de l'entreprise/client
Numéro de client	Votre numéro de client
Numéro de contrat	Numéro du contrat pour lequel la déclaration de salaire est remise
Date de création	Moment de l'envoi des données salariales depuis le logiciel de comptabilité salariale
Date de réception	Moment de la réception des données salariales par Helsana
Request ID	Identifiant de transmission dont vous devriez disposer en cas de demande d'assistance
Response ID	Identifiant de confirmation dont vous devriez disposer en cas de demande d'assistance
Total des données salariales soumises au paiement des primes	Affichage des données salariales par groupes de personnes et, le cas échéant, par sexe. Les groupes de personnes qui sont assurés conformément aux dispositions contractuelles, mais qui ne contiennent aucune donnée sont malgré tout affichés.

### 5. Décompte définitif

Après validation de votre déclaration de salaire électronique, Helsana calcule la prime effective et vous envoie le décompte définitif.

# Notre engagement pour la santé de votre entreprise.

## **Avez-vous des questions ?**

Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Envoyez-nous votre demande via le formulaire de contact, appelez-nous ou rendez-vous à l'agence générale Helsana près de chez vous.

0844 80 81 88

[helsana.ch/agences-generales](https://helsana.ch/agences-generales)

## **Vous désirez en savoir plus ?**

Vous trouverez plus d'informations sur [helsana.ch/entreprises](https://helsana.ch/entreprises)

## **Aide à la configuration**

Des problèmes techniques avec la configuration de votre logiciel de comptabilité salariale ou pour transmettre la déclaration de salaire ? Veuillez vous adresser au service clientèle du fabricant de votre logiciel de comptabilité salariale.

Des questions en lien avec la saisie des groupes de personnes ou la page de confirmation ?

Veuillez vous adresser à votre conseiller en entreprise Helsana.

## **Groupe Helsana**

Case postale  
8081 Zurich  
[helsana.ch](https://helsana.ch)

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA.

La présente fiche de produit a valeur d'information et constitue une offre sans engagement. Sous réserve de modifications.